N°31

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2019

Lettre d'information
de l'Institut International de
Recherche sur
la Conflictualité

IiRC'INFO

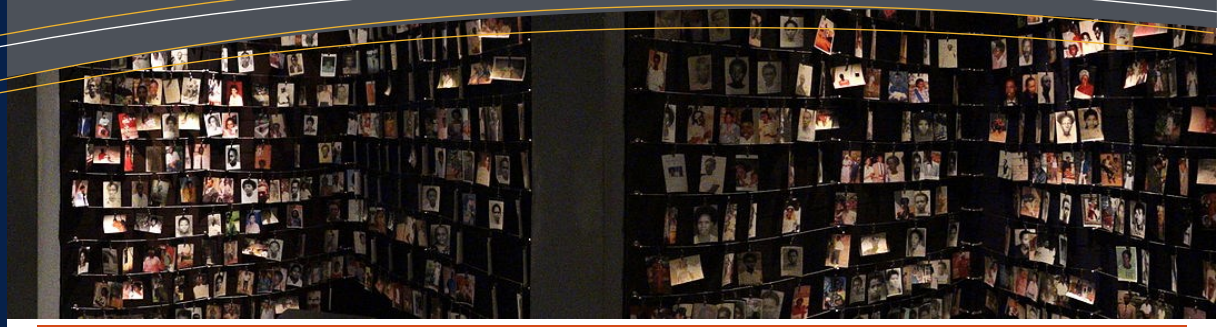

IiRC'INFO est la lettre des nouveautés en ligne des sites et blogs de la Chaire d'excellence *Gestion du conflit et de l'après-conflit* et de l'*Institut international de recherche sur la conflictualité* (IiRCO)

- Contact :

Pascal Plas
Fondation partenariale - Université de Limoges
Directeur de la Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit
Endowed Chair in Conflict Management and Post-conflict Cultures
Directeur de l'Institut international de recherche sur la conflictualité

Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges
5 rue Félix Éboué - BP 3127 - 87 031 Limoges Cedex

Tél : 05 55 14 92 34 - 06 45 82 72 99
Mail : pascal.plas@unilim.fr
Web : https://www.unilim.fr/iirco/
Blog : http://jupit.hypotheses.org
Facebook : https://www.facebook.com/iirco/
Twitter : IiRCO@IiRCO_JPIT

Chronique

Les entreprises aussi peuvent être emmenées à rendre des comptes dans les temps post-conflictuels ; la **cour d'appel de Paris** a annulé le jeudi 7 novembre la mise en examen pour complicité de crimes contre l'humanité du cimentier Lafarge, accusé d'avoir financé des groupes terroristes en Syrie, accusation inédite en France. Lafarge avait été mise en examen en juin 2018 et elle avait immédiatement contesté cette décision. Les juges de la cour d'appel ont invalidé ces poursuites criminelles au motif, selon les avocats de l'entreprise que « Lafarge n'a jamais participé, ni de près ni de loin, à un crime contre l'humanité ». Le groupe reste menacé d'un procès pour financement de terrorisme, violation d'un embargo et mise en danger de la vie d'autrui.

A la CPI, l'ex milicien congolais Bosco Ntaganda surnommé Terminator a été condamné le 7 novembre à 30 ans de prison après avoir été reconnu coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité le 8 juillet pour des faits commis en 2002 et 2003 en Ituri -- meurtres de civils, persécutions, déportations, viols, réduction de fillettes en esclavage sexuel -- commis « avec une cruauté particulière » selon les juges ; ses avocats disposent de 30 jours pour faire appel. D'appel ni de procès d'ailleurs, Sylvestre Mudacumura -- chef de guerre des FDLR qui avait commis de nombreuses atrocités dans l'est de la RDC en 2009 et 2010 – n'aura à aller, plusieurs sources confirment sa mort annoncée en septembre 2019 à l'issue d'une opération de l'armée congolaise ; il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI depuis des années. AL Hassan lui, à l'encontre duquel un mandat d'arrêt avait aussi été délivré (mars 2018) et qui avait été remis immédiatement à la CPI sera bien jugé sous peu, le 21 novembre le président de la CPI a constitué la chambre de première instance pour ce faire ; il est accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. L'ex-président Laurent Gbagbo et son ministre Blé Goudé acquittés il y a peu à la CPI et en liberté sous condition à Bruxelles pour le premier, en Hollande pour le second, attendent toujours la décision de la chambre d'appel de la Cour.

A Bruxelles vient de s'ouvrir le procès de Fabien Neretsé, ancien haut fonctionnaire rwandais, accusé d'une série de meurtres commis au début du génocide celui d'une famille belgo-rwandaise à Kigali le 9 avril 1994 ; c'est le 5ème procès en Belgique depuis 2001 lié au génocide des Tutsis au Rwanda.

De génocide il est aussi question à la **CIJ** ; la Gambie, mandatée par 57 Etats membres de l'organisation de coopération islamique, accuse le Myanmar d'avoir violé la convention sur le génocide avec « l'intention spécifique des acteurs étatiques de détruire les Rohingyas en tant que groupe ». De son côté la CPI qui avait ouvert un examen préliminaire sur cette question des Rohingyas en septembre 2018 a donné le 14 novembre son feu vert à une enquête sur des crimes présumés contre les Rohingyas en particulier des actes de violence et des déportations pouvant constituer des crimes contre l'humanité.

La CIJ, © UN Photo/P Sudhakaran

Journée d'étude Stéphane Hessel

L'Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie (ILCEA4) et la Chaire Jean Monnet sur les Relations franco-allemandes, l'intégration européenne et la mondialisation, en partenariat avec le Centre d'Etudes sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes (CESICE) de l'Université Grenoble Alpes organisent une journée d'étude, consacrée à Stéphane Hessel et à son engagement pour les droits de l'homme, la justice et la solidarité dans le monde. Cette manifestation regroupe des spécialistes de langues et cultures étrangères, ainsi qu'en sciences politiques et juridiques, pour évoquer ses nombreuses actions dans une perspective historique et pluridisciplinaire. Si le

monde d'aujourd'hui est en pleine mutation, il doit également faire face aux nombreux défis posés par la prolifération des conflits et des crises sociales aux quatre coins de la planète. Que font l'Europe et l'ONU ? Quel a été l'engagement de Stéphane Hessel ? Son message de paix et de tolérance a-t-il été entendu ou critiqué ? Plusieurs personnalités engagées vont tenter de répondre à ces questions . Grenoble, 14 janvier 2020

Programme

Colloques, conférences et rencontres

Justice et réconciliation en Nouvelle-Calédonie

Dans le cadre du cycle *La justice et la paix 2019* organisé par l'Association française d'histoire de la justice et l'Ecole nationale de la magistrature, se tiendra le **12 décembre 2019, de 17h30 à 19h (Grand'chambre),** une conférence de clôture : *Justice et réconciliation en Nouvelle-Calédonie*, sous la direction scientifique de Denis SALAS, président de l'A.F.H.J. et Sylvie HUMBERT, secrétaire général de l'A.F.H.J. Elle permettra d'entendre Alban BENSA anthropologue) et Daniel RODRIGUEZ (magistrat).
Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire sur www.courdecassation.fr

Rapport mapping pour la RDC. Un instrument pour la fin de l'impunité ?

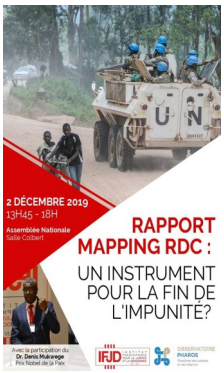

Le rapport de mapping de l'ONU, élaboré par le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, décrit les violations les plus graves des droits humains et du droit international humanitaire commises en République démocratique du Congo (RDC) entre mars 1993 et juin 2003.
Le **2 décembre, à l'Assemblée nationale,** prochain, l'IFJD et l'Observatoire Pharos organisent un séminaire de travail à l'Assemblée nationale (salle Colbert) autour du *Rapport Mapping* pour la RDC, de 13h45 à 18h. En présence et avec la participation du Dr Mukwege, ce séminaire ambitionne de nourrir la réflexion autour des moyens (juridiques et géopolitiques) permettant à tous les acteurs de s'emparer du *Rapport Mapping* pour en faire un instrument de lutte effective contre l'impunité.
Le programme est disponible ci-dessous. Attention : inscription obligatoire avant le 25 novembre, par email à contact@ifjd.org

Corps et guerre

Le Colloque annuel de l'AEGES qui se tiendra à **Paris II Panthéon-Assas du 19 au 20 décembre 2019** rassemblera de nombreux intervenants autour du thème Corps et guerre. Le corps du guerrier est au cœur d'une série de tensions et d'ambivalences que ce colloque se propose précisément d'arpenter à travers des études de cas originales, portant sur des contextes socioculturels, historiques, nationaux et politiques variés. La programmation est disponible ici : Programme Colloque AEGES 2019. Pour toute information complémentaire contacter l'AEGES à l'adresse colloqueannuel2019@gmail.com.

Dommages de guerre et responsabilité de l'État

La loi du 17 avril 1919 sur la réparation des dommages matériels causés par les faits de guerre (la « Charte du sinistré ») marque, à l'issue de la première guerre mondiale, la reconnaissance générale d'une obligation de l'État vis-à-vis des sinistrés ayant subi des destructions sur leurs biens du fait de la guerre. Le centenaire de cette loi offre l'occasion de réfléchir aux relations entre la guerre et la responsabilité de l'État à l'époque contemporaine. Le colloque, qui réunira juristes et historiens, s'interrogera ainsi, dans une perspective d'histoire juridique, mais aussi politique et sociale, sur les raisons expliquant la reconnaissance du droit à réparation pour les dommages matériels, ainsi que sur les modalités de sa mise en œuvre et ses conséquences. Il cherchera notamment à éclairer la tension entre la mise en avant du caractère individuel du droit à réparation et la volonté d'en faire le vecteur d'objectifs collectifs de reconstruction et de redémarrage économique. **Conseil d'Etat, 16 et 17 décembre**. Programme disponible ici : https://calenda.org/701315 .

Archives

L'Uruguay et le Plan Condor

Les Journées d'études internationales L'Uruguay et le Plan Condor premières journées du réseau de recherches URUCONDOR, sont organisées par **l'Université de Grenoble-Alpes du 25 au 27 novembre 2019**.
Les archives du terrorisme d'Etat ont été déposées à La Contemporaine après la négociation d'accord d'échanges entre l'INDH et La Contemporaine. Le réseau URUCONDOR a été créé autour des projets de recherche relatifs aux nouvelles perspectives d'études, nouvelles sources et technologies de préservation, conservation et interprétation des archives du Plan Condor.
Il se centre sur le cas de l'Uruguay et est engagé dans le processus de préservation, mais aussi de digitalisation et mise en accessibilité des archives aux chercheurs membres du réseau ainsi qu'aux victimes.
Dans une perspective interdisciplinaire et plus particulièrement transdisciplinaire, cette rencontre permettra de réunir les expériences et compétences afin de définir des axes de travail innovants (du point de vue méthodologique, des sources, de la problématique) tout en veillant au respect du périmètre des projets de recherches présentés et envisagés. Programme.

La loi de 1979 sur les archives

La journée d'étude du **3 décembre 2019 (Paris INHA**), organisée avec le soutien du Comité d'histoire du ministère de la Culture, s'inscrit dans le cadre de la parution de l'ouvrage : *1979, genèse d'une loi sur les archives* qui célèbre les quarante ans de cette loi, rédigé sous la direction de Marie Cornu, Christine Nougaret, Yann Potin, Bruno Ricard et Noé Wagener, publié à La Documentation française. Cet événement a également reçu le label des 60 ans du ministère de la Culture.
Conçu dans le cadre du programme de recherche Mémoloi, l'ouvrage *1979, genèse d'une loi sur les archives* fait suite à deux autres volumes consacrés à la loi de protection des monuments historiques du 31 décembre 1913 et publiés en 2013 et 2018 (La Documentation française, Comité d'histoire du ministère de la culture). Le principe est identique dans cet ouvrage consacré à la loi de 1979 : retourner aux textes, à l'étude des archives, les analyser dans une démarche croisée faisant appel à un large spectre de connaissances et de méthodes. Historiens, juristes, politistes, conservateurs et archivistes mais aussi responsables des services en charge des archives ont contribué à ce volume.

Il s'agit aussi de s'intéresser aux hommes, aux acteurs de cette histoire, de comprendre la part qu'ils ont pris à l'élaboration du texte.

Projet « Bâtisseur d'un droit commun »

Le projet "Batisseurs d'un doit commun" est un projet audiovisuel consistant en l'enregistrement du témoignage de personnalités dont l'expérience professionnelle permet de les considérer comme des témoins et acteurs de l'internationalisation du droit et, au-delà de l'émergence de fragments d'un droit commun en construction. Prochainement, sera mis en ligne l'entretien entre Bruno Cotte, ancien président de chambre de la CPI et Marina Eudes, directrice du DU Organisation et juridictions pénales internationales. L'opération est pilotée par le Centre de droit comparé et internationalisation du droit. Pour en savoir plus

Mise en ligne des archives Arolsen

Les archives Arolsen viennent de mettre à disposition sur leur site environ 850 000 documents concernant 10 millions de personnes persécutées par les nazis. Ce fonds situé à Bad Arolsen, dans le centre de l'Allemagne, et en partie classé par l'Unesco, est le plus complet sur ces persécutions. Il suffit de rentrer un nom dans le moteur de recherche de ce fonds (anciennement appelé "ITS") pour obtenir le détail des persécutions nazies sur des millions de victimes.

■ Réparation et retour à l'archive

La famille Reimann s'est plongée dans son passé à partir des années 2000 et a mandaté un historien en 2014 pour mener une étude complète des liens entre ses membres et le nazisme. Elle rendra publics les détails de ses liaisons avec le nazisme à l'occasion de la sortie du livre de l'historien Paul Erker, de l'université de Munich.
Albert Reimann senior était un donateur d'Adolf Hitler dès 1931, deux ans avant qu'il accède au pouvoir, selon Bild am Sonntag, qui s'appuie sur des lettres et des documents d'archives. Sa société, qui fournissait la Wehrmacht et l'industrie de l'armement, avait été estampillée « essentielle » pour l'effort de guerre en 1941.
Après cette prise de conscience, et avant même la parution du rapport, la famille Reimann . a décidé de faire un don de 10 millions d'euros à une œuvre caritative

Archives nationales

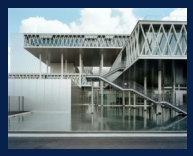

Dans le cadre des lois de Vichy, près de 15 000 personnes naturalisées se sont vues retirer leur nationalité française. Les Archives nationales ont mené l'indexation d'un fichier alors constitué par le bureau du sceau, complété par le dépouillement de tous les décrets de retrait de la nationalité publiés au Journal officiel. Ce travail a abouti à une base de données désormais disponible en ligne, qui constitue une source privilégiée pour les recherches menées sur cette procédure et les personnes qui en furent frappées.
Pour accéder à l'instrument de recherche

☐ Publication

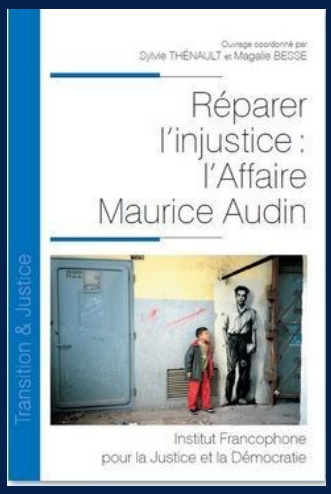

Magalie Besse, Sylvie Thénault, *Réparer l'injustice : l'Affaire Maurice Audin*, Institut francophone pour la justice et la démocratie, 2019, ISBN : 978-2-37032-230-2

Jeune mathématicien, militant communiste, Maurice Audin a été arrêté le 11 juin 1957 à Alger par des hommes de la 10e division parachutiste de l'armée française. La législation des pouvoirs spéciaux avait en effet permis la délégation des pouvoirs de police à l'armée. Celle-ci pouvait alors, en toute légalité, arrêter, détenir et interroger tout individu. Comme des milliers d'autres, soumis à la torture, Maurice Audin est décédé dans des circonstances qui restent inconnues et son corps n'a jamais été retrouvé. Sa femme, Josette, s'est immédiatement engagée pour rechercher la vérité et dénoncer la disparition de son mari, l'armée prétendant qu'il s'était évadé. Son combat incessant a abouti à une déclaration du Président Emmanuel Macron, le 13 septembre 2018, reconnaissant la responsabilité de l'État français dans la disparition de Maurice Audin. Au prisme de cette affaire, cet ouvrage poursuit l'ambition de nourrir la réflexion autour de deux questions : est-il possible de réparer l'injustice ? Comment la justice transitionnelle peut-elle y contribuer, y compris en régime démocratique ?

Activités de l'IiRCO /partenaires

Document en ligne

Un document pédagogique, réalisé par les étudiants de MASTER (DPIE et Gestion des conflits) présente, sous une forme synthétique la genèse et l'histoire de la justice pénale internationale, de Nuremberg à la CPI. Il est disponible sous formats pdf.

Conférences

A suivre

• ***Débadoc Des soldats à la caméra***, à voir sur FR3-NOA le 8 décembre à 21h et le 10décembre à 16h 35. Mis en ligne sur Youtube à partir du 9 décembre. Avec la participation de Pascal Plas (IiRCO) et Marc Wilmart (Cinémathèque de Nouvelle Aquitaine).

• La ***Journée d'études expérimentale Datathon*** de Poitiers, le mardi 11 décembre, réunira Manuel Aznar Soler (U. Barcelone), Pascal Plas (IiRCO), pour des conférence introductives sur l'exil républicain espagnol et la collecte des archives post-conflictuelles. Seront également organisés de ateliers de présentation de plateformes de données des archives et une séance pratique de « fouille » et d'extraction de données. Entrée libre.

• Une exposition réalisée, dans le cadre du **30e anniversaire de la chute du mur de Berlin**, par Ute et Bettina Frevert et diffusée par la Fondation « Mémoire, responsabilité, avenir » et la Fondation pour la recherche sur la dictature de la SED, sous l'égide du Ministre des Affaires étrangères Heiko Maas qui se tient à la Faculté des lettres de Limoges, avec une conférence du consul d'Allemagne, à Bordeaux.

• La cérémonie de remise des **prix de thèse Varenne** le 2 décembre 2019, à partir de 11 dans les salons de l'hôtel de Lassay, présidence de l'Assemblé Nationale, cérémonie close par le docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018 et le président de l'Assemblé Richard Ferrand. A cet occasion, un hommage sera rendu à Jean Rossetto et Louis Joinet. Inscription obligatoire.

• Le nouveau programme de recherche de l'IiRCO, ***Traces de guerre et gestion de sites mémoriels*** *(ruines, vestiges, archéologie, paysages et lieux d'interprétation mémorielle et historique) qui s'inscrit* dans la suite des travaux antérieurs de l'IiRCO, sur *Conflit dévastations et ruines. Réparer, reconstruire, conserver* qui a donné lieu à l'ouvrage du même titre paru en 2018.

Conception et réalisation :
Pascal Plas,
Pascal Texier,
Caterina Zomer